

Actions de Rudologia

- Rudologia organise le 25 Mai 2004 un **voyage d'étude en Suisse sur la gestion des DEEE** (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques). Les participants rencontreront à cette occasion les responsables suisses de la filière DEEE et visiteront une installation de démantèlement. L'exemple suisse, en fonction depuis 1998, pourra inspirer l'organisation de la filière française en application des directives européennes de Janvier 2003.

Renseignement et inscription : Aude VERPILLAT – 03/84/86/15/86 – aude.verpillat@rudologia.fr

Agenda

- L'ADEME organise les 27 et 28 avril 2004 à Paris un Colloque «**Retour au sol des matières organiques . Bilans in situ et perspectives de constitution d'un réseau de sites**».

Cette manifestation est destinée à faire le point sur les expériences et résultats obtenus, à identifier les principaux sujets d'études pour l'avenir ainsi que les formes d'actions à mettre en œuvre pour mieux raisonner la valorisation agronomique des déchets organiques. <http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/manifestations/matieresorg.htm>

- L'ADEME organise du 5 au 6 mai 2004, les **Journées techniques sur la maîtrise des coûts de gestion des déchets municipaux**, à la Maison de la Chimie, Paris. <http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/manifestations/couts.htm>

- La 5ème Conférence Internationale sur Droit de Propriété, Economie et Environnement dédiée cette année au thème des déchets se tiendra du 23 au 25 juin à Aix en Provence. Cette conférence est organisée par le Centre d'Analyse Economique Environnement.

Collectivités

- **Gestion des VHU** : Le Conseil général des Vosges propose depuis plusieurs années une opération de prise en charge et d'élimination des **Véhicules Hors d'Usage des particuliers**. Ce service rendu gratuitement aux usagers par la collectivité permet d'éliminer environ 3000 véhicules par an sur le département.

Contact Conseil Général des Vosges, division Développement durable 03 29 29 87 88.

Europe

- **Pesée des ordures ménagères pour encourager le recyclage en Irlande**. Le Ministre Irlandais de l'Environnement, Martin CULLEN, vient d'annoncer que dorénavant chaque famille irlandaise paiera au prorata des déchets qu'il remettra aux services de collecte afin d'encourager le recyclage. Par ailleurs, selon le même ministère, la quantité des sacs en plastique mis sur le marché a diminué de près de 90 % depuis que le Gouvernement a introduit, il y a deux ans, une taxe sur ceux-ci.

Entreprises

- **Plastic Omnium**, spécialiste des plastiques à usage industriels, s'allie pour les applications dans l'automobile avec **CFR Recycling** en confiant à ce dernier 50 % de sa filiale **PO Recycling**. Cette filiale a recyclé en 2003 huit mille tonnes de matières plastiques. A terme, elle devrait doubler ses capacités de traitement.

Formation

- **Rudologia** réalise pour l'**entreprise d'insertion Juratri** un module destiné aux **agents de chaîne de tri** : « Connaissance de mon métier pour le situer dans un système global » les 9, 23 et 30 avril ainsi que le 14 mai 2004. Il vient renouveler pour de nouveaux agents, l'action déjà réalisée avec succès en 2003.

- **Le CNFPT Rhône-Alpes-Lyon** propose des 19 au 21 Avril 2004 un stage animé par Rudologia : « Comprendre la gestion des déchets : enjeux, collecte, traitement, valorisation ».

Sociétés agréées

- Présente au **salon des Eco-Industries** qui se tiendra à Metz du 20 au 22 avril, la société **Eco-Emballages** organise le 21 avril un atelier conférence sur le financement des déchets ménagers. Cette conférence sera animée par AMORCE.

Veille juridique

- **La directive européenne 2004/12/CE du 11/02/04** modifiant la directive 94/62/CE **relative aux emballages et déchets d'emballages** a été publiée au JOUE. Non seulement, cette directive fixe des objectifs de recyclage et valorisation plus élevés pour les verre, plastiques, métaux, papiers et cartons, mais en plus elle intègre les déchets de bois dans son application.

Veille technologique

- **Le groupe canadien Hoffstetter** a développé un nouveau procédé de couverture des décharges. Ce procédé **Isocover à base de déchets de papier** transformés en floc, permet de remplacer la couche de 10 cm, à mettre régulièrement entre deux épaisseurs de déchets dans les CET, par une couche de papier mâché de 5 cm. Non seulement, le papier floqué s'écrase et se dégrade en 6 mois, mais en plus il réduit les quantités de lixiviats. En effet, la cellulose qu'il contient joue le rôle d'absorbant. Ce procédé est utilisé en France sur les centres de stockage d'Ancenis et d'Herbignac en Loire-Atlantique.